



# RAPPORT DU MAIRE

## SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-CAMILLE

Chères citoyennes, chers citoyens,

Membres du Conseil municipal,

Selon les dispositions de l'article 955 du Code municipal, au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le Conseil pour adoption, le maire doit faire rapport sur la situation financière de la municipalité au cours d'une séance du Conseil.

Il me fait plaisir de vous présenter les états financiers se terminant le 31 décembre 2015, selon le rapport du vérificateur. Je vous mentionne également certaines indications préliminaires sur les résultats de l'exercice 2016, ainsi que quelques perspectives pour l'année 2017.

Cordialement,

Benoit Bourassa, maire  
Donné à Saint-Camille,

Ce septième jour de novembre 2016

**ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<b>Revenus</b>	<b>Budget</b>	<b>Réel</b>
Taxes	646 602	674 610
Paievements tenant lieu de taxes	2 000	2 026
Autres revenus de sources locales	14 832	39 083
Transferts	219 826	117 447
	<b>883 260</b>	<b>833 166</b>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>		
Administration générale	196 771	196 628
Sécurité publique	107 893	95 561
Transport	224 020	197 000
Hygiène du milieu	186 726	59 390
Santé et bien-être	4 950	4 486
Aménagement, urbanisme et développement	87 852	97 665
Loisirs et culture	65 405	60 069
Frais de financement	1 000	300
	<b>874 617</b>	<b>711 099</b>
<b>Autres activités financières</b>		
Remboursement en capital	5 143	5 142
	<b>3 500</b>	<b>116 925 \$</b>
<b>Affectations</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Transfert à l'état des activités d'investissement		(32 121)
Transfert de l'excédent accumulé non affecté		76
Transfert (utilisation) des réserves financières et fonds réservés	(3 500)	1 464
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement pour l'année 2015</b>	<b>0</b>	<b>86 344</b>
<b>Excédent accumulé non affecté au 31 décembre 2015</b>		<b>325 914</b>

## **INDICATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2016**

L'année 2016 aura elle aussi eu son lot d'imprévus reliés notamment aux projets de réaménagement de l'église et du service de protection contre les incendies. Pourtant, l'ensemble du personnel municipal avec à sa tête notre nouvelle directrice a assuré une gestion administrative des plus vigilantes.

C'est le 29 février de l'année 2016 à 16 heures que la Municipalité devenait officiellement propriétaire du bâtiment et du terrain de l'église. Les travaux de réaménagement de l'intérieur du bâtiment débutaient le lendemain matin à la première heure. Le 10 mars, les citoyennes et citoyens étaient convoqués à une assemblée publique spéciale afin de faire le point sur l'avancement du projet appelé dorénavant Le Camillois. Les travaux de réaménagement intérieur du Camillois se sont poursuivis jusqu'en juin. Comme dans tout projet d'une telle envergure, pas surprenant de faire face à un certain nombre de surprises. La plus importante d'entre elles fut de constater qu'il fallait refaire la façade de brique du bâtiment. Donc, dès la rentrée d'automne, les travaux de façade et les travaux de recouvrement de la toiture se mettaient en branle. Au moment où j'écris ces lignes, la toiture du bâtiment de l'église ainsi que celle de la bibliothèque ont été complétées et la dernière brique de la façade a été posée.

Pour ce qui est du projet d'une éventuelle Régie intermunicipale en matière de protection contre les incendies, la situation a pris une autre direction, compte tenu que certaines municipalités du territoire de la MRC des Sources ne souhaitaient pas ou ne pouvaient pas se joindre à un tel projet. D'autres avenues se sont offertes par la suite mais feront l'objet d'un important travail de concertation en 2017.

\*\*\*\*

### **Au plan du développement local**

#### **Le Camillois et la Coopérative Destination Saint-Camille**

Suite aux travaux d'aménagements intérieurs, les organismes locaux ont graduellement intégré les lieux pour leurs activités régulières. Aussi, grâce à une contribution du programme Nouveaux horizons pour les aînés, obtenue par le club FADOQ de Saint-Camille, le bâtiment sera équipé adéquatement et les groupes locaux, dont les aînés de la région, pourront profiter d'une salle accessible et sécuritaire pour réaliser leurs activités de loisirs.

Le nouveau Centre multifonctionnel Le Camillois sera également le pivot d'une nouvelle activité économique à Saint-Camille avec la création de la coopérative Destination Saint-Camille. Avec l'accomplissement des travaux, avec la collaboration constante de la Corporation de développement et avec une vision éclairée du développement socio-économique du Conseil municipal, un partenariat s'est confirmé avec Destination Saint-Camille. Afin d'assurer une gestion rentable des espaces du nouveau Camillois, la Municipalité a décidé d'aller de l'avant en confiant cette gestion à une entité coopérative (Destination Saint-Camille) qui en coordonnera la location et mettra en place une offre de service d'événements d'envergure. Congrès, séminaires, forums, etc. le tout en

collaboration avec le P'tit Bonheur et d'autres partenaires dans les secteurs de l'animation, l'alimentation et l'hébergement tels que les Productions Ka, le Traiteur Esteban, l'Auberge La Mara et le gîte Ô Mimosa.

### **Fonds du Développement territorial (FDT)**

En 2016, par le biais de la nouvelle structure de financement du développement territorial, la municipalité s'est dotée d'un nouveau tableau d'affichage au parc municipal. Nous avons également obtenu le financement qui nous permettra d'offrir des activités de judo à Saint-Camille.

Le FDT a également été utilisé afin de financer en partie la réalisation des rampes d'accès du Camillois et de la bibliothèque ainsi que pour le nouveau parvis du Camillois.

### **Au Plan des infrastructures**

En 2016, la municipalité s'est assurée de faire l'entretien régulier de son réseau routier. Par ailleurs, nous avons dû investir sur le plan de la qualité de l'eau potable en installant trois systèmes de traitement de l'eau à l'infrarouge.

### **Projet de foresterie urbaine -- Arbres Canada**

Depuis plusieurs années, nous observons le déclin d'arbres majestueux au centre du village. Comme nous l'avons fait avec notre démographie, il est important de penser à la relève ! L'appui du programme Ma rue, mes arbres TD d'Arbres Canada et de la FAETD nous permettra de déployer des moyens importants afin de renouveler le patrimoine arboricole dans le village, de promouvoir tous les avantages que procurent les arbres pour la qualité de vie de notre communauté.

### **Au Plan de la visibilité**

#### **Relais de la tribu**

Pour une deuxième année consécutive, Saint-Camille a été l'hôte de la course appelée Relais de la Tribu, qui accueille plusieurs centaines de participants à cette course à relais qui reliait cette année, Saint-Camille à Lévis. 250 kilomètres de course sans interruption parcourus par plus d'une vingtaine d'équipes de cinq à huit courageux coureurs. À notre grand bonheur, le Camillois a été mis à contribution avec succès.

#### **Projet scènes ouvertes**

La municipalité s'est engagée à appuyer le P'tit Bonheur dans sa démarche du projet scènes ouvertes initié par la Société des Arts Technologiques (SAT). La demande du P'tit Bonheur a récemment été acceptée assurant ainsi une visibilité à fort potentiel. Scènes ouvertes est une mesure qui vise à mettre en réseau 20 lieux de diffusion du Québec, par l'entremise d'un laboratoire vivant de création numérique. Le programme Scènes ouvertes a été initié par la Société des arts technologiques [SAT] et s'inscrit dans le Plan culturel numérique du Québec du ministère de la Culture et des Communications (MCC). Il vise à créer un espace où les diffuseurs et producteurs pourront co-crée, échanger et mettre en scène des œuvres collaboratives. Grâce au logiciel SCENIC, ce réseau de salles connectées, le premier du genre au monde, permettra de créer un nouveau langage scénique et scénographique. De nouvelles formes de télé présence, de travail collaboratif à distance et de performances en réseau naîtront et aideront à faire rayonner les artistes et

les initiatives créatives au-delà de la province. De nouveaux modèles d'économie sociale et des partenariats plus organiques avec le milieu des affaires de chaque région seront aussi facilités.

## Au plan des ressources humaines

D'entrée de jeu, je tiens à remercier et à féliciter chaleureusement madame **Jocelyne Corriveau** pour avoir fait preuve d'un grand sens des responsabilités, d'une compétence indéniable, d'une capacité d'adaptation peu commune et d'une sensibilité tout à fait remarquable dans son travail à la direction municipale. Jocelyne a su diriger la gestion administrative de notre municipalité avec courage et détermination. De plus, elle est arrivée en poste et a dû s'intégrer rapidement à un projet d'envergure et d'une très grande complexité : Le Camillois. Merci vraiment, du plus profond du cœur pour ton implication de tous les instants.

Merci à **Lucie Tessier** qui nous a quittés à la fin de l'été pour de nouveaux défis. Son implication de plusieurs années au sein du personnel municipal a été appréciée et nous lui souhaitons le plus grand bonheur pour la suite des choses. Merci Lucie.

Bienvenue à **Mylène Brouillet** qui prendra la relève au poste d'adjointe à la direction. Nous croyons que Mylène saura servir la municipalité avec compétence et dynamisme.

Merci à **Mario Proulx**, notre inspecteur municipal pour ses compétences, sa loyauté et sa très grande disponibilité. Mario est partout et toujours prêt à rendre service. Merci Mario.

Merci à **Adrien Beaudoin**, notre chef pompier qui doit travailler dans des conditions difficiles au plan de l'effectif et avec des équipements malheureusement trop souvent inappropriés; merci à l'équipe des **pompiers volontaires** qui ont eux aussi à travailler dans les mêmes conditions, merci à toute l'équipe de garder la flamme... Je vous prédis que la situation devrait grandement s'améliorer l'an prochain. Merci à **Annie Couture** qui fait des petits miracles d'aménagements paysagers. Merci à **Mélanie Beaudoin** et à **Sylvie Gauthier** pour leur excellent travail d'entretien des bureaux municipaux, du chalet des loisirs et du Camillois. Évidemment, un grand merci à **Marie Tison** qui fait de notre bibliothèque une réelle fierté locale, merci aussi à **Fernando Rosas** notre inspecteur en bâtiment.

## Au plan des ressources financières

Nous avons terminé l'année 2015 avec un **surplus des plus appréciables de 86 344 \$**. Cela est attribuable à une gestion très rigoureuse des finances publiques malgré une conjoncture difficile. Le Conseil municipal a su prendre les décisions qui s'imposaient afin d'accompagner Jocelyne Corriveau dans une première année à la barre de la gestion des affaires de la municipalité.

Il faut également savoir qu'au 31 décembre 2015, nous avons **un surplus accumulé non-affecté de 325 914 \$**. Ce surplus accumulé, combiné à l'apprentissage d'une gestion serrée de la part de notre nouvelle directrice générale et de l'équipe du Conseil municipal nous a permis d'évoluer durant l'année 2016 avec l'assurance de poursuivre nos démarches de développement local tels que prévus. Pour maintenir cette cadence malgré toutes les contraintes et les impositions gouvernementales, il faut demeurer vigilant, exigeant, créatif et parfois même audacieux. Voilà autant de qualités qui caractérisent l'appareil municipal de Saint-Camille.

## PERSPECTIVES 2017

En 2017, d'autres défis seront à nos portes et contribueront à rendre notre communauté encore plus forte, plus dynamique et remarquable.

Une **Politique culturelle municipale** est présentement en gestation et verra le jour au cours de 2017. Cela permettra à une communauté qui est reconnue pour ses valeurs culturelles depuis les tout débuts de sa création, de mieux structurer les futures démarches associées à la vie culturelle de Saint-Camille.

Dans l'élaboration d'une vision claire et précise du **Plan d'aménagement de notre territoire**, nous croyons à l'importance d'augmenter notre population locale. Nous évaluons actuellement la possibilité de soutenir de nouveaux projets dans le secteur de l'économie résidentielle. Toutefois, il faudra préalablement trouver des solutions au nombre croissant de résidences mises en vente dans le périmètre urbain.

2017 sera une année où il faudra agir sur le potentiel de **transformation agroalimentaire** dans une optique de mise en marché de produits **de marque d'appellation Saint-Camille**. Une collaboration étroite avec les forces vives locales et supra locales pour amorcer une démarche concrète et réaliste dans ce secteur d'activités.

La municipalité a déjà décidé d'accompagner la prochaine édition du **Festival international du masque** du Québec à Saint-Camille. Une formule revue, plus courte, dans une nouvelle plage du calendrier, soit en septembre 2017, apportera indéniablement un souffle nouveau à cette entreprise culturelle des plus importantes pour notre communauté.

L'année qui s'amorcera nous amènera à poser des gestes concrets concernant notre **service incendie**. Une possible nouvelle collaboration entre des municipalités de la MRC des Sources pourra apporter des solutions dans ce secteur d'interventions. Les exigences gouvernementales continueront d'être de plus en plus importantes et nous obligeront à nous associer avec d'autres municipalités. Dans ce dossier, l'étau se resserre de façon telle que nous n'aurons pas d'autres choix que d'unir nos forces avec les forces environnantes.

En terminant, pour faire face aux nouveaux défis qui nous attendent, il faudra continuer de développer nos capacités à travailler ensemble vers la sécurité et le mieux-vivre ensemble. Pour y arriver, il faudra se faire confiance mutuellement dans le respect de nos différences, dans le respect de ce qui nous distingue individuellement et collectivement.

Solidairement,

Benoit Bourassa, maire  
7 novembre 2016

## CONTRATS DE PLUS DE 25 000,00 \$

Voici la liste des paiements au même fournisseur de plus de vingt-cinq mille dollars (25 000,00 \$) avec la municipalité, du 1<sup>er</sup> novembre 2015 au 31 octobre 2016.

<b>Nom de l'entrepreneur</b>	<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant</b>
Atelier Mario Rivard	Rampes stainless au Camillois et à la bibliothèque municipale	28 656.25 \$
Construction Bugère Inc.	Réfection intérieure du Camillois	657 528.00 \$
Construction Béland Fauteux Inc.	Toiture du Camillois	67 177.72 \$
Constructions Léo Barolet Inc.	Parvis du Camillois et rampes d'accès	37 723.30 \$
Corporation de développement	Remboursement taxes foncières nouvelles constructions et chargé de projets	34 043.00 \$
Entreprises François Grimard	Déneigement réseau municipal et différents travaux de voirie	160 439.57 \$
Ministre des Finances	Quote-part sécurité publique	47 426.00 \$
Ministre du revenu	Remises de l'employeur (DAS)	32 218.79 \$
MRC des Sources	Quote-part et service géomatique	63 978.06 \$
Paroisse Cœur-Immaculé de Marie	Achat église & terrain	34 239.35 \$
Régie sanitaire des Hameaux	Collecte ordures et récupération	31 600.54 \$
Transport Excavation M. Couture & Fils	Travaux de voirie	69 960.77 \$

## RÈGLEMENT DE RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Voici la rémunération des élus pour l'année 2016 :

<b>Poste</b>	<b>Rémunération</b>	<b>Allocation</b>
Maire MRC	3 551.16 \$	1 775.40 \$
Maire Municipalité	6 151.90 \$	3 075.95 \$
Conseiller	2 047.68 \$	1 023.84 \$

Benoit Bourassa, maire  
7 novembre 2016